



DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2022 - 01

**MARCHE DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET INSTALLATION DE
FEUX COMPORTEMENTAUX
SUR LA COMMUNE DE DOURGES.**

Le Maire de la Ville de DOURGES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération municipale en date du 15 juillet 2020 prise en application dudit article L. 2122-22 par laquelle le Conseil Municipal délègue au Maire ses pouvoirs pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au Budget »,

CONSIDÉRANT que la commune de Dourges souhaite procéder aux travaux d'amélioration de l'éclairage public et l'installation de feux comportementaux sur la commune de Dourges,

VU l'avis de publicité en date du 10 juin 2022,

VU la consultation lancée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L.2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et des articles R2123-1, R2123-4, R2123-5, R2131-12 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

DÉCIDE

Article 1 : Est signé le marché sur procédure adaptée avec le prestataire suivant :

√ S.A.S. LACIS, Zone Artoipole 1, 145 Allée de l'Allemagne – 62060 ARRAS.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au Budget de la Ville, soit 75 791,68 € HT.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/08/2022

Application agréée E-legalite.com

Article 3 : Le marché est conclu pour une durée de 3 mois à compter de la date d'émission de l'ordre de service, soit le 01 Août 2022.

Article 4 : Madame le Directeur Général des Services et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DOURGES, le 05 août 2022

Le Maire,
Monsieur Tony FRANCONVILLE

The image shows a circular official stamp of the Mairie de Dourges. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text "MAIRIE DE DOURGES" and "1870". Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/08/2022

Application agréée E-legalite.com